



## Travaux a faire par le proprietaire

Par **christine\_old**, le **09/10/2007** à **14:02**

BONJOUR

JE LOUE UN APPARTEMENT

LORS DE L ETAT DES LIEUX D ENTREE, IL S AVERE QUE DE NOMBREUX TRAVAUX A FAIRE ONT ETE CONSTATES

HUMIDITE AU SOL DANS TOUTES LES PIECES (VIDE SANITAIRE A VOIR)

ET PEINTURE SUITE DEGAT DES EAUX A DE NOMBREUX PLAFONDS

APPAREMMENT CES TRAVAUX ETAIENT DEJA NOTIFIE LORS DU PRECEDENT LOCATAIRE ET LA PROPRIETAIRE NE LES A PAS FAIT

NOUS SOUHAITONS BLOQUER LES LOYERS EN CHAMBRE DE DEPOT ET CONSIGNATION ET NE SAVONS PAS LA DEMARCHE A FAIRE ET LE DEROULEMENT;

POUVEZ VOUS NOUS REPONDRE

MERCI